

## Foire aux questions

C'est quoi le DIF ?

DIF signifie Droit Individuel à la Formation.

Depuis 2004, le droit individuel à la formation (DIF) permet à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures DIF. L'initiative d'utiliser les droits à formation appartient au salarié, mais la mise en oeuvre du DIF requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation. La formation a lieu hors du temps de travail sauf disposition contraire ; elle est prise en charge par l'employeur selon des modalités particulières. Le DIF étant un droit reconnu au salarié, celui-ci est libre ou non de l'utiliser. S'il décide de ne pas l'utiliser, il ne peut pas demander de compensation financière à son employeur au titre des heures acquises et non utilisées.

Comment finance-t-on la formation ?

Chaque entreprise cotise un % de sa masse salariale auprès d'un organisme collecteur (appelé OPCA). L'entreprise choisit son OPCA. A défaut de choix, c'est la convention collective dont dépend l'entreprise qui détermine le choix de l'OPCA. A chaque fois qu'une entreprise engage une action de formation, l'OPCA dont elle dépend finance une partie de la formation, et l'entreprise le solde. En général, l'entreprise paye directement l'organisme, et demande un remboursement à son OPCA. On peut donc qualifier les OPCA de mutuelle de formation professionnelle. Certaines formations sont mieux remboursées que d'autres.

Comment savoir si une formation est bien ou pas bien remboursée ?

Chaque entreprise dispose d'un crédit de formation auprès de sa mutuelle (son OPCA). Tant qu'elle n'atteint pas la limite de son quota, la mutuelle prend en charge les actions de formation selon des barèmes qui lui sont propres (en général avec un plafond de prise en charge de 30 ou 40 € de l'heure). Toutefois, certaines actions de formation sont jugées prioritaires (par ex hygiène et sécurité, ou NTIC, ou commercial/marketing) et peuvent être déplafonnées (l'entreprise ne prélève pas sur « son » quota pour financer les actions de formation. Par ailleurs, les formations en présentiel (avec un animateur présent physiquement sur le lieu de la formation) sont en général plus chères (en coût horaire) que les actions de formation à distance. Pour simplifier, si le coût horaire est inférieur à 35 €, de l'heure, et si la formation concerne les NTIC, la sécurité ou le commercial marketing, la formation devrait être prise en charge à 100% par la mutuelle.

Est-ce que les formations sont reconnues ?

L'état délivre à chaque organisme de formation un agrément, qui suppose le respect de conditions assez précises. Dans le cas particulier des formations diplômantes, l'état ou des commissions des titres peuvent délivrer une reconnaissance officielle. Le plus souvent, cette reconnaissance des diplômes concerne les actions de formation initiale plus que les programmes de formation continue. Dans de nombreux cas, des chambres de Commerce ou des Syndicats professionnels peuvent agréer et faire la promotion de certaines formations qui répondent à un besoin reconnu et respectent une charte de qualité spécifique. Qu'est-ce que le e-learning? Quelles sont les différences entre formation en ligne et formation en présentiel?

On appelle e-learning des actions de formation à distance effectuées avec le support du réseau internet. Il peut s'agir de formations interactives, avec supports textes et vidéo. Ces formations peuvent être tutorées (avec un formateur qui accompagne les stagiaires et les assiste dans le déroulement de la formation). On parle également de formation en ligne, par opposition avec des formations en présentiel qui supposent la présence physique d'un formateur. On distingue souvent les formations intra-entreprise (le formateur se déplace dans l'entreprise pour former des salariés) de la formation inter-entreprise ou des salariés de différentes entreprises se retrouvant dans un centre de formation.

Quels sont les avantages de suivre une formation en ligne?

Grâce à la puissance d'internet, une formation en ligne « bien faite » est interactive, en général multimedia (alternant texte, pratique de l'enseignement, vidéo, évaluation des connaissances), souvent tutorée. Elle est surtout flexible et modulable (je me forme où je veux quand je veux), donc interruptible à volonté et programmable selon des créneaux horaires bien définis. Vous voulez des cours du soir, ou suivre une formation sur votre temps libre ? Ce sera tellement plus simple de le faire par internet plutôt que de vous déplacer dans un centre de formation !

Fonctionnement du site

Comment s'inscrire à une formation?

Nos formations sont éligibles DIF. Pour demander une formation, la première étape consiste à vous inscrire et à demander un devis sur notre site. Une fois le devis reçu, vous devez adresser à votre responsable hiérarchique ou à votre chef

d'entreprise une demande de prise en charge de cette formation, soit dans le cadre de la formation professionnelle en entreprise, soit dans le cadre du DIF. Après accord de votre entreprise, et établissement du paiement puis réception du paiement par notre entreprise, un chargé de clientèle vous contactera pour mettre en oeuvre la formation demandée.

Quel est le nombre d'heure nécessaire pour suivre une formation ?

Nos modules de formation couvrent différents domaines et proposent des cycles d'initiation ou de perfectionnement. Selon la matière et sa complexité, nos modules de formations sont proposés sur des durées de 2 à 10 heures. Ces durées ne sont qu'indicatives, et certains stagiaires peuvent décider d'aller plus ou moins vite.

Comment puis-je régler ma formation ?

La solution la plus simple est un paiement direct par l'entreprise. Selon votre secteur d'activité, des accords spécifiques avec votre OPCA peuvent permettre une prise en charge directe de la formation par votre Mutuelle. Mais le circuit administratif est plus complexe.

Puis-je suivre plusieurs formations en même temps ?

Chaque stagiaire bénéficie d'un droit à suivre une ou plusieurs formations et gère ses actions de formation selon le programme qu'il s'est fixé. Toutefois, certaines formations sont dépendantes l'une de l'autre (il faut achever le module A pour suivre le module B) et dans ce cas, notre système restreint l'accès à certains modules tant que les premiers cycles de formation ne sont pas validés.

Si je ne comprend pas une leçon, puis-je poser une question à un formateur ?

Nos formations disposent de FAQ afin de répondre aux questions les plus courantes. Si ces FAQ ne suffisent pas, vous pouvez poser vos questions à un formateur. Si votre formation est tutorée, et qu'un formateur vous a été désigné, vous avez toute liberté pour le solliciter et il répondra rapidement à vos questions. Si la formation n'est pas tutorée, les réponses à vos questions pourront prendre un peu plus de temps et être moins précises. De combien de temps dispose-t-on pour finir une formation ?

Chaque formation propose une durée et une période de validité pour démarrer (en général six mois). Une fois la formation commencée, selon la durée du module, vous disposez d'un délai de deux mois en général pour mener la formation à son terme. Tout stagiaire qui demande une prolongation de son module obtient une réponse favorable, mais notre expérience nous recommande de ne pas trop faire durer un module et de ne pas trop espacer les leçons.

De quel type de connexion internet dois-je disposer pour suivre une formation ?

Pour faciliter la navigation, et accéder sans difficulté aux supports vidéos, nous recommandons un accès haut débit (câble, adsl, 3G).

Comment savoir si j'ai bien assimilé les connaissances de la formation ?

Un module de formation comprend différentes parties, chacune ponctuée par une évaluation des connaissances et de la pratique. A l'issue de la formation, une évaluation générale est faite puis est transmise au stagiaire. En cas de formation tutorée, une appréciation du tuteur est proposée au stagiaire.

Sous quelle forme sont livrées les formations ?

Par internet sous forme multimédia pour la plupart. Nous recommandons d'avoir un poste permettant la diffusion du son et de la vidéo.

Peut-on suivre une formation à plusieurs ?

Nous encourageons la collaboration entre stagiaires qui suivent un même module de formation selon un même plan de travail. C'est en effet beaucoup plus efficace d'échanger entre professionnels qui suivent le même module et sont en général confrontés aux mêmes interrogations.